

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST



N° 01-2025-08

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 30 janvier 2025

Convocation du : 23 janvier 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 16

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, trente janvier à dix-huit heures et trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

FINANCES : Demande de subvention pour le relamping du groupe scolaire de Beynost auprès du Fonds Vert et de la DSIL

Présents : Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, M. Harris GREISS, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ.

Représentés :

Mme Annie MACIOCIA donne procuration à M. Sergio MANCINI

M. Gilbert DEBARD donne procuration à M. Joël AUBERNON

Mme Laurence ROUQUETTE donne procuration à Mme Sylvie CAILLET

Mme Elodie BRELOT donne procuration à M. Philippe MAILLEZ

M. Patrick THOLON donne procuration à Mme Annick PANTEL
Mme Sophie GAGUIN donne procuration à Mme Caroline TERRIER
Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ donne procuration à M. Jean-Pierre COTTAZ

Absents : M. Franck LONGIN, Mme Anne-Sophie RAMPON, M. Philippe CASAMAYOR,
M. Cyril LANGELOT

Secrétaire de séance :

Mme Valérie BERGER

Le rapporteur rappelle que la commune s'est inscrite dans une politique de développement durable qui passe notamment par la rénovation énergétique de ses bâtiments et plus particulièrement la rénovation du groupe scolaire.

L'audit énergétique préconise de remplacer l'éclairage actuel par des tubes LED et de mettre en place une gestion automatisée dans les locaux de passage.

Afin de mettre ces travaux en oeuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du Fonds Vert pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et de la DSIL.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

DEPENSES			RECETTES		
Détail des postes de dépenses	Montant HT	En %	Détail des postes de dépenses	Montant HT	En %
TRAVAUX	116 748,62 €	100%	Autofinancement	25 922,45 €	20%
			Emprunts	-	0
			Département – 2024 – Transition écologique Validité jusqu'au 08/06/2026	20 777 €	18%
			DSIL – Rénovation énergétique des bâtiments – en cours	35 024,59 €	30%
			Fonds vert – Rénovation des bâtiments énergétiques – en cours	35 024,59 €	30%
TOTAL	116 748,62 €	100%	TOTAL	116 748,62 €	100%

DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dispositif du Fonds Vert portant sur la rénovation énergétique des bâtiments,
Vu le dispositif de la Dotation de Soutien à l'investissement local (DSIL),
Vu la décision n° 20241202 portant sur la demande de subvention sur le relamping du groupe scolaire auprès de la DSIL et du Fonds Vert,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Votants	23	
Pour	23	Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Gilbert DEBARD, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, Mme Elodie BRELOT, M. Patrick THOLON, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, Mme Sophie GAGUIN, M. Harris GREISS, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ, Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ
Contre		
Abstention		
NPPV		

ADOPTE les opérations et les modalités de financement,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

AUTORISE Madame le Maire à solliciter d'autres co-financeurs le cas échéant,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ces opérations.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Accusé de réception en préfecture
001-210100434-20250130-qfX020001c642-DE
Date de télétransmission : 03/02/2025
Date de réception préfecture : 03/02/2025



TERRIER

Caroline TERRIER,
Mairie de Beynost

Accusé de réception en préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception préfecture :